



Atelier n°3 :

Les collectivités locales,
moteurs du développement
des projets citoyens

ANIMATRICE



Audrey JUMEAUX

Chargée de mission énergie
renouvelable citoyenne
EnergETHIC



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables



Rencontres Régionales des Énergies renouvelables Citoyennes

En visio les :
13, 16 et 18 novembre 2020



reU3 LA 3^{ème} RÉVOLUTION INDUSTRIELLE
EN HAUTS-DE-FRANCE

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

Organisation



Financé par



Soutenu par



Partenaires



PROGRAMME

Vendredi 13 novembre 2020 / 10h-12h15 / 15h-16h30

Plénière : l'implication des citoyens et des collectivités dans les projets d'énergies renouvelables : état des lieux et perspectives en Hauts de France

Atelier 1 : les outils pour financer et sécuriser son projet citoyen d'énergie renouvelable

Lundi 16 novembre 2020 / 15h30-17h

Atelier 2 : les projets biomasse citoyens, projets de territoire

Mercredi 18 novembre 2020 / 11h-12h30 / 15h30-17h

Atelier 3 : les collectivités locales, moteurs du développement des projets citoyens d'énergie renouvelable

Atelier 4 : réussir son projet photovoltaïque citoyen

Détails et inscriptions : <https://energethic-asso.fr/rrec/>



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

DEFINITION PROJET « CITOYEN » ENR

Les 4 piliers de la charte Énergie Partagée :



ANCRAGE LOCAL

La maîtrise du projet reste aux mains des collectivités et habitants du territoire.



GOUVERNANCE OUVERTE

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



DÉMARCHE NON SPÉCULATIVE

Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans de nouveaux projets et des actions de sensibilisation.



EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

Le projet de production s'inscrit durablement dans une démarche de respect de l'environnement et de réduction des consommations d'énergie.

On appelle «citoyen» un projet de production d'énergie renouvelable qui **ouvre majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux**, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants (accès à la gouvernance)

→ **financement participatif ≠ investissement citoyen**



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

TEMOINS



Gaël DUPOND

Métropole
Européenne de Lille



Melvin DELJEHIER

Parc naturel régional
de l'Avesnois



Benoît WASCAT

Parc naturel régional
de l'Avesnois



Francis MARECHAL

Commune de Loos-
en-Gohelle



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

CADRE JURIDIQUE

- **Compétence des collectivités en matière de production d'énergies renouvelables**
 - Art L.2224-32 CGCT : Une commune ou un établissement public de coopération (établissement public de coopération intercommunale (EPCI), syndicat de communes, syndicat mixte) peut « **aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter** » des installations produisant de l'électricité utilisant des énergies renouvelables (centrale hydroélectrique, panneaux photovoltaïques, parc éolien, réseaux de chaleur alimentés par des installations de récupération d'énergie, etc.).
- **Compétence des collectivités pour prendre des participations dans les sociétés suivantes**
 - une **SEM** (plus de 50% de participation publique) ; une SEMOP (SEM à objet unique) (entre 34% et 85% du capital) ;
 - une **SCIC** (jusqu'à 50% de participation publique)
 - les **SA et les SAS** dont l'objet social est la production d'énergies renouvelables (jusqu'à 50% de participation publique) : article 109 loi TECV du 17 août 2015



QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIVITES ?

○ Dépend de :

- Appétit au risque
- Capacité à s'entourer
- Compétences locales
- Dynamiques locales
- Projet politique

○ Des postures très différentes

- Maître d'ouvrage avec prestataires
- Partenaire en Co-développement
- Facilitateur
- Rentier



ROLE DES COLLECTIVITES DANS LES PROJETS CITOYENS

INITIER

- Être à l'initiative et mettre autour de la table les acteurs concernés (société civile, services de l'état, entreprises)
- Être dans une posture d'intérêt général et chercher à maximiser les retombées économiques locales

FACILITER

- Matériellement : prêts de salles, de matériels, etc.
- Mise à disposition de foncier
- Symboliquement : portage politique de l'opération (présence réunions publiques, etc.)
- Temps dédié d'un chargé de mission

FINANCER

Participer au financement des différentes phases :

- émergence : sous forme de subventions et de contributions en nature
- développement/ investissement : investissement en direct dans la société



TEMOIGNAGE N°1



Gaël DUPOND

Chargé de mission appui stratégique et exploitation réseau
Métropole Européenne de Lille



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

CONTEXTE

- Engagements du précédent PCET de 2013 :
 - Réduction de 10 % de ses consommations
 - Facteur de 4,7 pour les EnRR (17% des conso)
- Loi MAPAM
- Volonté de développer massivement des EnRR
- Souhait d'impliquer les citoyens



ACTIONS REALISEES

- Etude de Planification Energétique (2018) suivie d'une étude pour le développement massif des EnRR (2020)
- Appels à projets Communes de moins de 15000 hab
- Appels à projets mets le transition dans ton quartier



ACTIONS REALISEES



- Partenariat MEL/association Solis
 - durée de 4 ans
 - Démarche d'animation citoyenne au service des communes de la MEL
 - Subvention dégressive de 100 000€ sur 4 ans
 - Aide de 110 000€ conditionnée à l'atteinte d'objectifs de réalisations d'un 1 MWc



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

BILAN

- En septembre 2020 :
 - 5 centrales photovoltaïques sont en fonctionnement sur le territoire de la MEL, soit 142kWc
 - 3 en cours de réalisation soit 108 kWc
 - 9 préétudes ont été réalisées auprès de 9 communes pour un potentiel de puissance installée totale de 516 KWc
 - Une vingtaine de communes et gestionnaires de patrimoines intéressés
 - Une appropriation progressive de la thématique ENR citoyennes par les élus, agents des collectivités et partenaires (CEP, EIE, réseau d'échanges, parcours habitat durable MHD)

=> Objectif des 1 MWc non atteint



BILAN

- Les raisons identifiées :
 - contexte réglementaire qui évolue régulièrement
 - délais de raccordement des installations
 - filière d’artisans locaux qui ne décollent pas
 - réticences encore bien ancrées de professionnels du bâtiment
 - calendrier électoral des municipales
 - attrait irrésistible des communes pour l’autoconsommation



PERSPECTIVES

- **Nouvel axe de travail pour SOLIS :**
 - pédagogie sur la notion d'autoconsommation
 - identification des besoins des communes et des partenaires (avec nos CEP)
 - élaboration d'un nouveau modèle économique
- Développement d'un cadastre solaire avec volet sensibilisation (travail avec la SEM Energies HDF)
- Etude pour la création d'un opérateur local EnR avec Presqu'île
- Sensibilisation/information des aménageurs et bailleurs pour l'intégration des EnR dans les opérations d'aménagement



TEMOIGNAGE N°2



Benoît WASCAT

Vice-président du Parc naturel régional de l'Avesnois à la transition énergétique

Président du COTTRI Sambre-Avesnois



Melvin DELJEHIER

*Chargé de mission Transition énergétique
Parc naturel régional de l'Avesnois*



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

CONTEXTE



- **Charte du Parc 2010-2025 (46 mesures) :**
 - Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire ;
 - Mesure 21 : Réduire les émissions de GES du territoire ;
 - Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable et solidaire ;
 - Mesure 44 : Accompagner les initiatives d'économie durable, sociale et solidaire.
- **Autres facteurs :** Plan Climat Territorial (2012) / TEPCV (2016) / COTTRI et CTES (2018), sollicitations des collectivités au fil de l'eau...



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

ACTIONS REALISEES



Facilitateur / animateur :

- Visite avec les élus (Erquinghem-Lys) ;
- Rencontre des club CIGALES ;
- Intervention sur radio locales ;
- Couverture presse / revues ;
- Diffusion de l'information numérique (sites internet, réseaux sociaux...)
- Réunions publiques, Ciné 'débat...



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

ACTIONS REALISEES

Animation de la campagne de financement participatif



SOLIS METROPOLE • SCIC

Rejoignez les coopérateurs

Reunion publique
Le 8 février à 18h30
à la Mairie à Anor

Pour une transition énergétique locale et dynamique

En partenariat avec la ville d'Anor et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois



Et si vous investissiez dans une part de soleil ?

Projet de la salle Andrée-Beauné à Anor

Une ville engagée :

La ville d'Anor s'engage en faveur des énergies renouvelables et crée la première centrale photovoltaïque citoyenne sur l'arrondissement d'Avesnois-sur-Helpe.

Le projet : Couvrir la toiture de la salle Andrée-Beauné

Le projet prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque citoyenne d'une puissance de 36 kWc.

Comment participer ?

Via une coopérative, les habitants, les entreprises et les associations du territoire peuvent investir dans ce projet en achetant des parts sociales.

- 1 - l'achète minimum 2 parts (épargne)
- 2 - Je deviens associé
- 3 - la vente d'électricité me rapporte de l'argent (intérêts)

Bonus :

- J'investis localement.
- Je soutiens le développement des énergies renouvelables.
- Je gagne de l'argent

Février 2017

Solis ASSOCIATION

La transition énergétique est une chance

Projet solaire photovoltaïque (Salle Andrée-Beauné)

Ensemble luttons pour le climat

Accélérer le développement des énergies renouvelables

Rendre l'énergie solaire accessible à tous par des coopératives locales gérées avec les citoyens

Contribuer à l'indépendance énergétique de notre territoire

Maintenir les compétences techniques des entreprises en région

Développer l'emploi local non délocalisable

Unir toutes les générations sur un projet d'avenir

...vous pouvez agir avec le photovoltaïque

Rejoignez les pionniers citoyens et élus dans la coopérative

SOLIS METROPOLE • SCIC



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

ACTIONS REALISEES

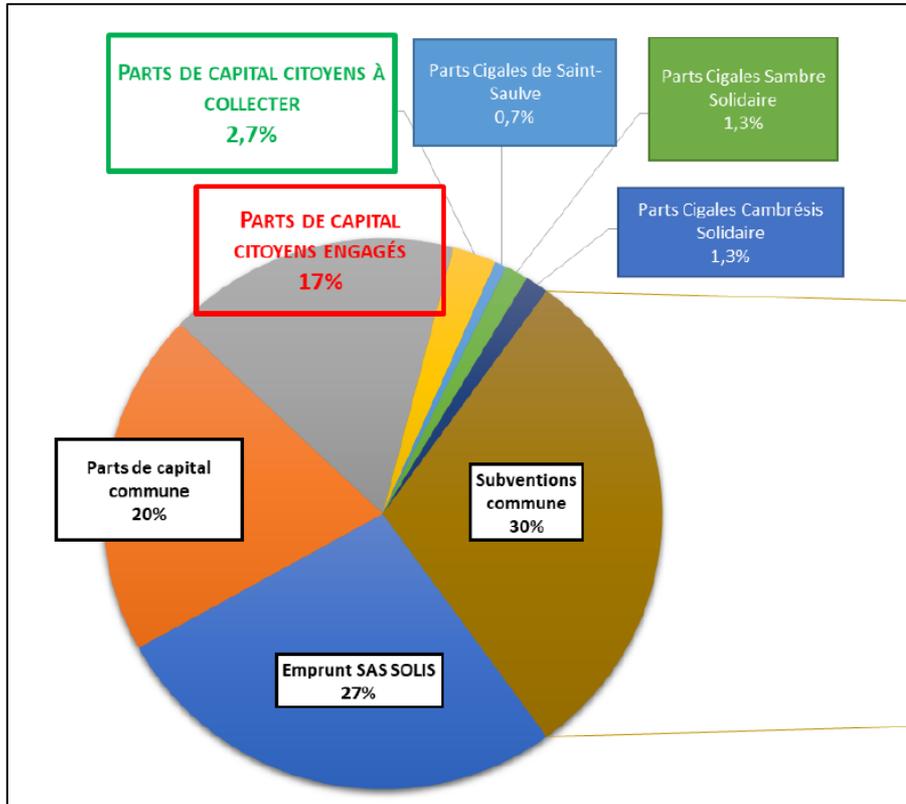
Soutien à la communication



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

BILAN



2 centrales installées :

- 1 centrale citoyenne de 36 kWc pour la revente (SOLIS).
- 1 centrale communale de 6 kWc pour l'autoconsommation



BILAN



Centrale inaugurée le 3 juillet 2019



Objectif atteint
37 souscripteurs
17 000€

Vidéo de clôture :

<https://www.youtube.com/watch?v=aI9-twv8x-8>



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

PERSPECTIVES

Pour Anor

Pour le PNR Avesnois

Poursuite et accompagnement d'opérations similaires

Equipements-Aménagements

ANOR VOUS AIDE À PRODUIRE votre propre électricité solaire !

Grâce au cadastre solaire, à la prime nationale et à la prime communale accordée au Conseil Municipal, les Avesnois disposent aujourd'hui de conditions exceptionnelles pour investir et autoconsommer leur propre production d'électricité !

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière communale pouvant aller jusqu'à 2.700 €

Après la réalisation de la première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement et des 2 centrales d'autoconsommation communales, les actions démonstratives d'Anor permettent aujourd'hui de se tourner vers les habitants afin de leur permettre de faire des économies en produisant eux-mêmes une partie de l'électricité dont ils ont besoin.

Le premier volet de cette politique voté par le Conseil Municipal le 9 juin dernier répond en outre à des enjeux écologiques plus globaux, et consiste à aider financièrement les Avesnois qui souhaitent procéder à une installation de production d'énergie solaire photovoltaïque permettant de produire de l'électricité destinée à l'autoconsommation avec ou sans revente de surplus.

En effet, le solaire, véritable énergie renouvelable comportant des avantages : **indépendable, non polluant, mais présente aussi des inconvénients** avec notamment un coût d'investissement relativement élevé. Méritent-ils donc des aides incitatives et notamment de l'État, les élus Avesnois ont souhaité apporter à leurs administrés des aides complémentaires et un soutien financier particulier.

Dans ce cadre et pour lancer cette politique la commune entend bien appuyer sur le cadastre solaire mis en place par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, qui consiste à tester le potentiel solaire des bâtiments du territoire, d'estimer le coût de l'investissement et à restituer, de bénéficier d'un accompagnement et d'être eux-mêmes concernés par les avantages de ce type de production.

Le titre de sa compétence en matière d'environnement, Anor subventionnera donc les particuliers Avesnois pour encourager le recours aux énergies renouvelables.

Exemple : Pour une installation de 3 kWc (environ 16 m² de panneaux) le coût d'investissement s'élevait en moyenne à 8 000 €. Grâce aux subventions nationales et locales à Anor ce coût est réduit à 6 000 € et il faut compter en Belser. Sur investissement entre 10 et 15 ans en fonction de niveau d'autoconsommation et du niveau de revente ou pas de surplus d'électricité. Compte tenu de la durée de vie de l'installation de 30 ans et malgré le changement à 2 reprises de l'indicateur sur cette période, vous pouvez bénéficier de 13 ou 14 ans d'électricité gratuite.

Avesnois ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Produire sa propre électricité solaire

AVESNOIS Le Parc Naturel Régional lance un service pour tester son éligibilité aux panneaux solaires. À Anor, la ville apporte son aide financière.

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois met en place un service innovant, le Cadastre Solaire. Il s'agit d'un service qui permet de tester le potentiel solaire des bâtiments du territoire et d'estimer le coût de l'investissement et à restituer, de bénéficier d'un accompagnement et d'être eux-mêmes concernés par les avantages de ce type de production.

Il s'agit d'un service qui permet de tester le potentiel solaire des bâtiments du territoire et d'estimer le coût de l'investissement et à restituer, de bénéficier d'un accompagnement et d'être eux-mêmes concernés par les avantages de ce type de production.

POURQUOI ? Faire participer les citoyens à un projet écologique

ET APRÈS ? Opérationnelle dès cet été

OUVERT À TOUTS

Vous pouvez faire une simulation sur le site internet de Anor ou vous rendre sur le site de Anor. Anor est ouvert à tous les citoyens, entreprises, collectivités, associations, etc.

Autour de Le Quesnoy

BIENTÔT LA 1ÈRE CENTRALE SOLAIRE

Le Pays de Mormal investit dans l'énergie propre

WAGNIES-LE-GRAND Le Pays de Mormal investit en faveur des énergies renouvelables. Les élus comptent créer la première centrale photovoltaïque citoyenne du territoire. Ça veut dire quoi ? cela signifie que les citoyens peuvent participer au financement de la centrale.

LES FATS

Une centrale citoyenne

Le Pays de Mormal investit dans l'énergie propre. Les élus comptent créer la première centrale photovoltaïque citoyenne du territoire. Ça veut dire quoi ? cela signifie que les citoyens peuvent participer au financement de la centrale.

POURQUOI ? Faire participer les citoyens à un projet écologique

ET APRÈS ? Opérationnelle dès cet été

Sambre-Avesnois

Une centrale photovoltaïque citoyenne à la ZAC de la Vallée de l'Aunelle

En partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois et l'Etat, la commune a initié une opération innovante qui vise à créer une centrale photovoltaïque citoyenne à la ZAC de la Vallée de l'Aunelle.

LES FATS

Une centrale citoyenne

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois met en place un service innovant, le Cadastre Solaire. Il s'agit d'un service qui permet de tester le potentiel solaire des bâtiments du territoire et d'estimer le coût de l'investissement et à restituer, de bénéficier d'un accompagnement et d'être eux-mêmes concernés par les avantages de ce type de production.

POURQUOI ? Faire participer les citoyens à un projet écologique

ET APRÈS ? Opérationnelle dès cet été

<http://www.parc-naturel-avesnois.fr/blog/2020/01/12/wagnies-le-grand-investissez-localement-dans-les-energies-renouvelables/>

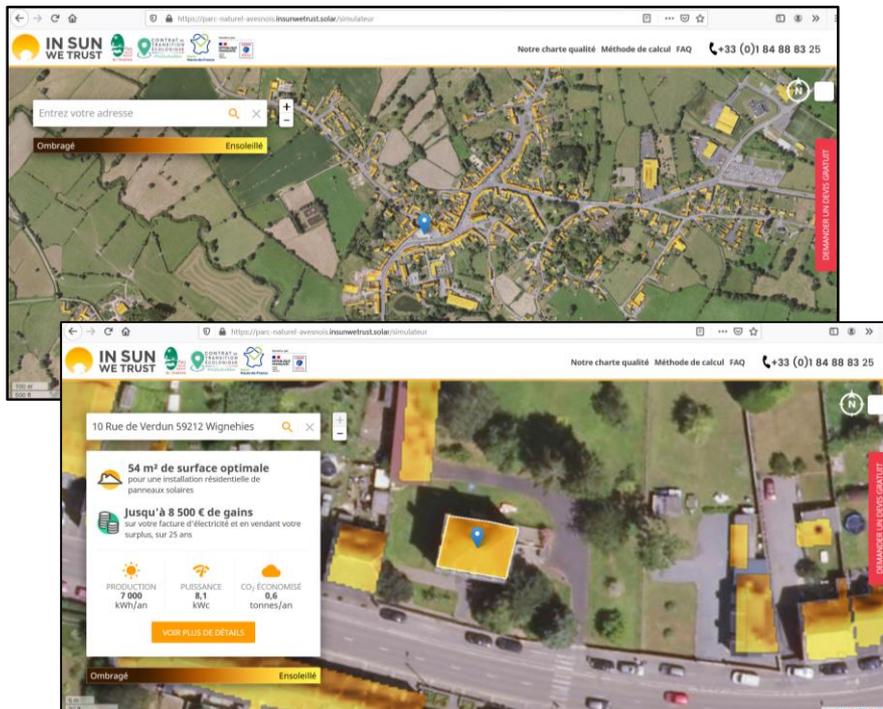


Citoyens, Collectivités, Entreprises : Développons ensemble les énergies renouvelables

PERSPECTIVES



Développement de nouveaux outils (2020)



<https://parc-naturel-avesnois.insunwetrust.solar/simulateur>

2021



Définition d'une stratégie d'accompagnement pour le développement des projets participatifs quelque soit la thématique ou le porteur de projet

Ex : Propulsons en Pas-de-Calais :

<https://propulsons.jadopteunprojet.com/>



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

TEMOIGNAGE N°3



Francis MARECHAL
Adjoint au Maire
Commune de Loos-en-Gohelle



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

CONTEXTE

- Territoire à Energie Positive (TEPOS)
- Massification des ENR
- Place importante des citoyens
- Modèle économique unique réunissant acteurs privés, publics et citoyens
- Objectif d'essaimage à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois



ACTIONS REALISEES

Objectif du Plan Solaire : Créer une société de projet de laquelle acteurs privés, publics et citoyens seront actionnaires et travailleront ensemble au développement des énergies renouvelables.



- Engagement traduit par un **Contrat de concession**
- Objet: financement, installation, et exploitation de PV
- Durée : **30 ans à compter de sa notification**





ACTIONS REALISEES

Présentation de la SAS Mine de Soleil

-> 118 actionnaires :



115
actionnaires
citoyens réunis
en collège

412 actions
20 160 €
16,54 %

746 actions
37 300 €
29,95 %

428 actions
21 400 €
17,18 %

905 actions
45 250 €
36,33 %

-> Société au capital de 124 110 €



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

APPUI DE LA COLLECTIVITE



- Financement des études (études préliminaires avec NEGAWATT, Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec ESPELIA, Cohérence Energies et Energetic)
- Financement des travaux de réfection de toitures (isolation, renforcement de charpente, étanchéité, remplacement de couverture)
- Technicien dédié
- Réalisation et prise en charge des supports de communication
- Mise à disposition d'une salle pour les citoyens
- Investissement au capital
- Portage du projet
- Relai auprès d'autres collectivités



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

BILAN

La SAS Mine de Soleil est concessionnaire des 8 installations PV lancées par la ville de Loos-en-Gohelle dans le cadre de son Plan Solaire.

- **2 380** m² de panneaux photovoltaïques
- Puissance installée : **448** kWc
- Production annuelle : **440** MWh
- Investissement centrales PV : **571 000 €**
TTC
- Valeur d'une action : **50€**
- TRI 30 ans : **entre 2% et 3%**



PERSPECTIVES

- Installation sur d'autres toitures publiques et privées de Loos en Gohelle

- Essaimage sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois avec :
 - L'entrée au capital d'autres structures publiques et privées du territoire
 - L'installation de toiture sur d'autres villes du PMA



COORDONNEES



Gaël DUPOND

Chargé de mission appui stratégique et exploitation réseau
Métropole Européenne de Lille

gdupond@lillemetropole.fr



Melvin DELJEHIER

Chargé de mission transition énergétique
Parc naturel régional de l'Avesnois

melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com / 03-27-21-49-51



Benoît WASCAT

Vice-Président en charge de la transition énergétique
Parc naturel régional de l'Avesnois

benoit@wascat.fr



Francis MARECHAL

Adjoint au maire
Commune de Loos-en-Gohelle

francis.marechal@loos-en-gohelle.fr



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

COORDONNEES



Audrey JUMEAUX

Chargée de mission énergie renouvelable citoyenne
au sein d'EnergETHIC

energetic@mailoo.org / 03.21.47.76.17.



Rencontres
Régionales des
Énergies renouvelables
Citoyennes

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables